



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la mer

Fort-de-France , le **25 SEP. 2025**

**Objet : recherche de propriétaires de navires abandonnés et d'épaves**

**Pièces jointes : une annexe de photographies et description des navires**

La Direction de la Mer recherche le propriétaire du navire listé dans l'annexe photographique et descriptive ci-jointe, situé au droit du littoral de la commune de Fort de France et du Lamentin.

Ces navires qualifiés de navires abandonnés ou d'épaves constituent un danger pour la navigation et l'environnement.

Conformément au Code des Transports, les propriétaires sont mis en demeure de supprimer le caractère dangereux de leur navire et de procéder à la remise en état du domaine public maritime, dans un délai d'un mois à compter de la parution de cette annonce.

À défaut, une décision de déchéance de droit du propriétaire sur le navire peut être prononcée par l'État. La déchéance ne fait pas obstacle au recouvrement sur le propriétaire des éventuels frais d'enlèvement engagés par l'État ou autres structures publiques.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Direction de la mer :  
par courriel à [dpm.dm-martinique@mer.gouv.fr](mailto:dpm.dm-martinique@mer.gouv.fr)

Le Directeur de la mer



**Xavier NICOLAS**

Directeur de la Mer

Affaire suivie par : Laurianne ANNETTE  
Bd Chevalier Ste-Marthe  
BP 620  
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX  
05 96 60 80 38  
[laurianne.annette@mer.gouv.fr](mailto:laurianne.annette@mer.gouv.fr)  
[www.martinique.mer.gouv.fr](http://www.martinique.mer.gouv.fr)